DEMANDE D'AUTORISATION
D'OUVERTURE TEMPORAIRE D'UN DEBIT DE BOISSONS

Nom et adresse de l'association ou société sollicitant l'autorisation ***(1)***

A l'attention de Monsieur le Maire de Saint-Denis
Direction du Commerce
BP269
93205 SAINT-DENIS Cedex

À , le

Monsieur le Maire,

Je soussigné(e) …….....……
agissant au nom de l'association ou société ***(1)***…….....……..…….....
en qualité de (fonction),…….....
Numéro de téléphone : ……...
Adresse mail : ……

ai l'honneur de solliciter de votre bienveillance pour obtenir l'autorisation pour notre association ou société ***(1)*** d'ouvrir un débit de boisson temporaire aux lieu, jour(s) et heures suivants :

- **Date :**
- **Heure de début :**
- **Heure de fin :**
- **Lieu :**
- **Evènement :**

Nous souhaitons rendre disponibles à la vente des boissons appartenant aux groupes 1 à 3 de la classification officielle des boissons conformément aux articles L.3334-2 et L. 3352-5 du Code de la santé publique.

Je me tiens à votre disposition pour tout renseignement complémentaire que vous jugerez utile.

Dans l'attente de votre réponse, que j'espère favorable, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

Pour l'association ou la société, le/la Président (e) ou le/la Gérant (e) ***(1)***

Prénom, Nom et signature

(1) Barrer la mention inutile

Cette demande doit impérativement être parvenue à la Direction du Commerce au minimum 15 jours avant la date du début de la manifestation pour assurer son bon traitement.